

DE LA COMMUNE DE LANDIVY

Séance du 13 janvier 2026

Le treize janvier deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le neuf janvier deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

Nombre de membres

en exercice :	15
présents :	11
votants :	11
absents :	4

Présents : M BAZILLE, M DEMAZEL, MME EPRON, M GOBÉ, MME GOUIN, MME HAVARD, M LÉON, MME MY, M NOURY, MME MARY,

Absents excusés : MME LANCIEN, M DREUX, MME PENLOUP, M PLANNELLES-GARCIA

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Thierry BAZILLE

N°2026003 - Objet : SUBVENTION CONTRAT DE TERRITOIRE « VOLET HABITAT »

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une subvention a déjà été attribuée sur l'opération de rénovation énergétique d'un immeuble et maison tranche 1.

Il est possible de solliciter également une subvention pour l'opération de rénovation énergétique d'un immeuble et maison tranche 2

Monsieur le Maire présente le plan de financement en annexe

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le projet
- Approuve le plan de financement en annexe
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre du volet habitat du contrat de territoire tranche 2 selon le plan de financement présenté

Adoptée à l'unanimité des membres présents

- Pour : 11
- Contre :
- Abstentions :

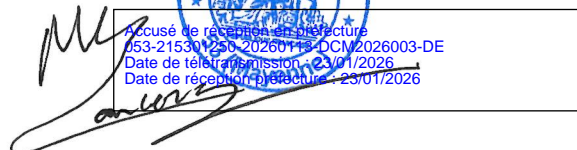
Le secrétaire de séance,
Thierry BAZILLE



Fait et délibéré le 13 janvier 2026
Pour extrait conforme,
Marcel RONCERAY, Maire



Accusé de réception en préfecture
053-215301250-20260113-DCM2026003-DE
Date de télétransmission : 23/01/2026
Date de réception en préfecture : 23/01/2026



DEPENSES	TOTAL	TRANCHE 1	TRANCHE 2	RECETTES	TOTAL	TRANCHE 1	%	TRANCHE 2	%
Réhabilitation de 2 maisons	393 700,00 €	530 493,25 €	815 103,75 €	Région (2 maisons)	97 410,00 €	38 403,29 €	7,24%	59 006,71 €	7,24%
Rénovation immeuble	951 897,00 €			Région (immeuble)	200 000,00 €	78 848,76 €	14,86%	121 151,24 €	14,86%
				Etat_DSIL	350 000,00 €	137 985,32 €	26,01%	212 014,68 €	26,01%
				CD53_CTHabitat_G1	75 132,00 €	75 132,00 €	14,16%		
				CD53_CTHabitat_G2	70 308,00 €			70 308,00 €	10,47%
				CD53_CTHabitat_G2_Bonus	15 000,00 €			15 000,00 €	
				Commune de LANDIVY	537 747,00 €	200 123,88 €	37,72%	337 623,12 €	41,42%
TOTAL	1 345 597,00 €	530 493,25 €	815 103,75 €	TOTAL	1 345 597,00 €	530 493,25 €	100,00%	815 103,75 €	100,00%

Accusé de réception en préfecture
053-215301250-20260113-DCM2026003-DE
Date de télétransmission : 23/01/2026
Date de réception préfecture : 23/01/2026